

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.996  
15 septembre 2005

FRANÇAIS

---

## COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEIZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 15 septembre 2005, à 10 h 20

Président: M. Felix CALDERÓN (Pérou)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les représentants, Mesdames et Messieurs, je déclare ouverte la 996<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement. Mille excuses pour le retard, mais les délégations ici présentes comprendront aisément que la présidence consacre des consultations à un sujet d'intérêt, à savoir le programme de travail de la Conférence.

Qu'il me soit permis, avant de passer à l'ordre du jour, de rendre hommage à un scientifique de renom, M. Joseph Rotblat, physicien, promoteur de longue date du désarmement et lauréat du prix Nobel de la paix, qui s'est éteint la semaine dernière. Au cours de sa longue vie, M. Rotblat a participé aux travaux initiaux du programme ayant abouti à l'élaboration de la bombe atomique avant de devenir l'un des fondateurs du Groupe Pugwash, ainsi qu'un des ses membres ayant suivi fidèlement le développement des conférences annuelles de Pugwash, s'employant non seulement à défendre l'idée d'une science œuvrant pour la paix mais encore à promouvoir la paix entre les peuples. Je vous propose de lui rendre hommage en observant une minute de silence.

Personne n'est inscrit sur la liste d'orateurs aujourd'hui; une délégation désire-t-elle prendre la parole?

Tel ne semble pas être le cas.

S'agissant des consultations tenues par la présidence dans le cadre de son action tendant à trouver une formulation qui convienne sur la base d'un document officieux à soumettre à l'examen des groupes régionaux, les réactions ont, naturellement, été diverses, mais que je tiens à conserver une attitude positive.

Comme les délégations le savent, la présidence a pour principe de ne pas ménager ses efforts en vue d'en finir avec l'impasse actuelle, ce en travaillant dans un esprit positif pour la lever. La présidence va faire distribuer, en tant que document de la Conférence, un document que vous trouverez demain matin dans vos casiers. À ce stade, je ne m'attarderai que sur la philosophie dont participe ce document car la présidence a parfaitement conscience qu'il appartient à chaque délégation d'arrêter sa position nationale sur cette proposition.

Ce document, qui récapitule neuf années de difficile labeur, permet de dégager au moins quatre éléments auxquels adhèrent toutes les délégations, ce qui est aussi constructif que porteur et nous permet de demeurer optimistes – ou pour le moins de ne pas avoir de raisons d'être pessimistes.

Le premier élément réside dans le fait que, de l'avis général, la Conférence doit continuer à négocier; je n'ai en effet entendu personne remettre en cause le mandat de négociation de la Conférence du désarmement.

Le deuxième élément, sous-jacent à la proposition de la présidence, touche au souci de toutes les délégations d'en finir avec la paralysie de la Conférence. Là encore, au cours des consultations aucune délégation ni aucun coordonnateur de groupe régional n'a exprimé d'avis contraire. Tous veulent mettre un terme à la paralysie actuelle, d'autant plus qu'ils se sont rendus compte qu'à New York les préoccupations ne sont pas nécessairement les mêmes qu'à Genève.

(Le Président)

Le troisième élément tient au fait que depuis plusieurs années les délégations sont saisies d'une série d'informations, de paramètres ou d'éléments, qui ont débouché sur l'établissement de plusieurs documents de travail relatifs à la problématique de fond, à savoir le programme de travail. Ces documents ont fait l'objet de discussions tant officielles qu'informelles, ce qui signifie qu'aucune nouveauté ne figure dans le document de la présidence – qui se borne à prendre en compte près de neuf années d'efforts déployés par les délégations ici présentes, dont certaines ont soumis des documents de travail. Pas de *deus ex machina* donc, mais en quelque sorte une analyse rétrospective de ce qui est su – conjugué au souci de mettre en perspective, de mettre en regard ou éventuellement de reformuler ce qui est su. Je l'ai dit, aucune surprise en la matière.

Enfin, le quatrième élément se trouve dans le désir, la volonté, le souci de tous de travailler sur la base du consensus, ce qui signifie, avec tout le respect dû aux positions nationales, que les délégations ici présentes sont enclines à rechercher un compromis; or la recherche d'un compromis suppose un point de rencontre ne reflétant pas nécessairement fidèlement une position nationale donnée. La recherche du consensus que toutes les délégations ici présentes appellent de leurs vœux constitue en soi un effort supplémentaire qui implique un aménagement des positions nationales aux fins de parvenir à une formule convenant à tous.

Tels sont donc les quatre éléments qui constituent le dénominateur commun de cette auguste instance et que vous soumet le Président de la Conférence, M. l'Ambassadeur Rodríguez, dans un document qui, je le répète, suscite des réactions mais a pour ambition de déterminer comment en finir avec le blocage.

À ce propos, je signale aux délégations que la présidence entend convoquer une séance plénière informelle mardi prochain à 16 heures afin de procéder à un échange de vues informel sur les possibilités que les délégations décèlent dans ce document de la présidence. Le Pérou aura au moins la satisfaction de ne pas avoir ménagé ses efforts pour amener la Conférence à s'atteler à sa tâche.

Si aucune délégation ne désire prendre la parole, je prononcerai la clôture de la séance plénière et, comme annoncé la semaine passée, nous nous réunirons dans 10 minutes en séance plénière informelle pour procéder à une première lecture du projet de rapport de la Conférence du désarmement.

Merci beaucoup.

*La séance est levée à 10 h 35.*

-----